



Conseil général
Échange

A1011-CG-017

Rentrée politique de l'automne 2010 : quelques enjeux

Les 6, 7 et 8 octobre 2010

- Siège social
- Bureau de Québec

Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Adresse Web : <http://www.csq.qc.net>

Téléphone : (514) 356-8888
Téléphone : (418) 649-8888

Télocopie : (514) 356-9999
Télocopie : (418) 649-8800

Introduction

Présenter la conjoncture sociopolitique n'est jamais chose simple, car il faut choisir les éléments sur lesquels nous souhaitons orienter la réflexion des membres de la Centrale. Cette fois-ci, nous avons ciblé quelques enjeux qu'il nous paraît nécessaire d'approfondir, car les retombées de ceux-ci sur les politiques publiques et les programmes sociaux nous semblent majeures. Contrairement à plusieurs pays d'Amérique latine qui ont élu des gouvernements de gauche, l'extrême droite pèse de tout son poids sur l'échiquier politique européen, et ce, même dans les pays sociaux-démocrates.

Cette extrême droite est aussi omniprésente aux États-Unis et cherche à s'infiltrer au Canada et au Québec, même si dans ce dernier cas il faut plutôt parler de l'influence de la droite. Dans un tel contexte, les politiques adoptées par les États-Unis ou même par le Canada sont teintées par cette poussée des conservateurs qui pourrait se concrétiser lors des élections de mi-mandat aux États-Unis.

Au Canada, le spectre d'élections plane toujours, mais les tergiversations de l'opposition, principalement au Parti libéral du Canada (PLC) et au Nouveau parti démocratique (NPD), laissent à penser que le gouvernement Harper a encore plusieurs mois de vie devant lui. Celui qui persiste à accentuer le contrôle de son parti sur l'appareil gouvernemental nous a entraînés dans la saga du recensement qui affaiblit le Canada sur la scène internationale.

Finalement, au Québec, le gouvernement Charest malmené de toutes parts se délégitime dans un ensemble de dossiers, refuse de modifier plusieurs projets de loi, et ce, malgré des avis majoritaires et, ce faisant, contribue à discréditer le sens de l'État et des institutions publiques.

Malgré l'aspect sombre de plusieurs enjeux, la mobilisation des syndicats européens contre les diktats de la Commission européenne qui veut imposer encore plus de mesures d'austérité aux travailleuses et aux travailleurs doit nous encourager à construire un front de résistance sociale ici au Québec.

Scène internationale

1. L'essor de la droite

Alors qu'en Amérique latine des pays comme le Brésil, le Pérou, la Bolivie, le Venezuela, l'Uruguay et même le Salvador se dotent de gouvernements de gauche, le paysage politique de l'Europe se tourne vers la droite. Ainsi, on observe une poussée des partis de droite avec l'élection de partis d'extrême droite en Belgique, en Hongrie, aux Pays-Bas ou, encore, avec l'arrivée au parlement de députés liés à des partis d'extrême droite comme en Suède, au Danemark, en Autriche, en Slovaquie, en Lettonie et en Bulgarie. En Italie, Silvio Berlusconi règne sur le parlement avec la complicité du parti populiste La Ligue du Nord. Dans d'autres

pays comme la France, l'Union pour un mouvement populaire (UMP) de Nicolas Sarkozy multiplie les projets de loi et les décrets qui s'inspirent nettement du programme du Front national. « Depuis sa percée dans les années 80, l'extrême droite a prouvé qu'elle était devenue une force politique significative sur la scène européenne¹ » et qu'elle peut contaminer les programmes des partis politiques historiquement plus au centre droit, mais qui, pour des visées électoralistes, jouent des thèmes populistes. Leurs cibles privilégiées sont les conséquences dramatiques de la crise financière et économique, l'immigration, les minorités, la libre circulation des personnes résultant de l'intégration à l'Union européenne et la liberté de religion par opposition à la montée de l'islam. Ces thèmes occultent toutefois les inégalités croissantes en matière de richesses et de perspectives d'avenir dans plusieurs pays européens et, surtout, ne permettent pas de s'attaquer aux injustices de classe et aux privilèges des uns aux dépens des autres.

Aux États-Unis, la montée d'un mouvement de haine dirigé contre le président Obama, avec comme toile de fond la lutte à l'immigration et les musulmans, est fortement relayée par le Tea Party. Ce mouvement d'ascendance libertarienne et militant est né d'une initiative visant à s'opposer au plan de relance économique de 787 milliards de dollars du président Obama et au soutien de l'État fédéral à l'endroit des propriétaires aux prises avec la saisie de leur maison. Leur acharnement pour encore moins d'intervention de l'État, pour l'abrogation de la réforme de la santé et du programme d'assurance maladie dédié aux personnes âgées constitue une radicalisation toujours plus forte des idées politiques d'une minorité, certes, mais qui représentent environ 18 % des adultes américains blancs, mâles et âgés de plus de 45 ans, et aussi plus riches et plus scolarisés que la moyenne. Ce parti a une audience et des relais majeurs dans les médias grâce à un de ses principaux porte-parole, Glenn Beck, animateur de Fox News, ou par le biais du *Wall Street Journal*².

Cette poussée de la droite s'observe aussi au Canada avec l'entêtement du gouvernement Harper sur plusieurs questions. Que l'on pense à son entêtement pour l'abolition du registre des armes à feu, à sa décision de modifier le recensement canadien ainsi qu'au non-renouvellement du financement de nombreux organismes de défense des droits humains ou militant pour un développement durable. Cette droite n'est pas qu'économique, elle est aussi profondément liée à des groupes comme Canada Family Action Coalition (CFAC), un groupe de pression ultrareligieux opposé aux homosexuels et à l'avortement.

Au Québec, on ne peut pas parler d'extrême droite. Il y a toutefois un fort courant pour ranimer une droite plus agressive et plus présente sur l'échiquier politique, comme en témoigne l'annonce de la création du Réseau Liberté-Québec qui veut

¹ JEAN-ROBERT, Alain (2010). « La montée de l'extrême droite se confirme en Europe », *Le Devoir* (20 septembre), p. B-5.

² COULON, Jocelyn (2010). « Obama face à la haine - La droite américaine est devenue un mouvement d'extrémistes fêlés », *La Presse* (14 septembre), p. A-25.

réveiller le « vieux fond bleu québécois³ », qui n'est pas sportif, mais politique. L'objectif est limpide, il s'agit de renverser la situation québécoise qui, selon ce réseau, est « précaire en matière d'endettement public, de pression fiscale sur les citoyens et de gaspillage gouvernemental⁴ ». Cette organisation a été créée par des militantes et des militants de droite, notamment Joanne Marcotte, auteure du documentaire *l'Illusion tranquille*, pour faire valoir leurs idées libertariennes et conservatrices. Leur leitmotiv est l'individu d'abord, moins de gouvernement et moins de taxes. Leur premier rassemblement aura lieu le 23 octobre prochain à Québec « parce que c'est un terreau fertile [et que] les radios sont toutes réceptives, elles participent à la promotion, elles ont hâte⁵ ».

Finalement, on doit se préoccuper de la rumeur qui persiste concernant la création d'un nouveau parti de droite à l'initiative de François Legault et de Joseph Facal. En conclusion de son texte *Réalisme et responsabilité*, Joseph Facal y va d'un constat qui sonne comme une ritournelle mille fois répétée soit : « les problèmes du Québec sont criants. Nos réseaux de santé et d'éducation craquent de partout. Nous sommes plus pauvres, plus endettés, plus dépendants des transferts fédéraux que ce que notre potentiel et nos atouts devraient autoriser⁶ ». Se pourrait-il que le discours des lucides se transforme en véritable plate-forme politique ? Dans un tel contexte, que sera l'avenir de l'ADQ ?

2. Les ratés des objectifs du millénaire

Malgré tous les engagements, l'atteinte des objectifs du millénaire se fait toujours attendre, particulièrement au chapitre de la lutte contre la pauvreté et la faim. Faut-il rappeler que lorsque ces objectifs ont été définis, il s'agissait de « mettre l'humanité entière à l'abri du besoin, [de] délivrer nos semblables de la misère, [de] créer un climat propice au développement et à l'élimination de la pauvreté⁷ ».

Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'insuffisance des fonds destinés à prendre les mesures convenues pour combattre la pauvreté et relever les niveaux de vie met en danger la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les huit objectifs convenus internationalement visent à réduire la pauvreté et la faim, à assurer l'éducation primaire pour tous, à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans, à améliorer la santé maternelle, à combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, à assurer un environnement durable, d'ici 2015.

³ Selon les propos d'un des fondateurs de Réseau Liberté-Québec, Guillaume S. Leduc.

⁴ LEDUC, Guillaume S. (2010). « Réveiller le vieux fond bleu », *Le Devoir* (16 septembre), p. A-6.

⁵ DUTRISAC, Robert (2010). « Réseau Liberté-Québec, jumeau idéologique du Tea Party of Canada », *Le Devoir* (4 et 5 septembre), p. A-4.

⁶ FACAL, Joseph (2010). *Réalisme et responsabilité*, www.vigile.net/Realisme-et-responsabilite (Consulté le 4 octobre 2010).

⁷ DAMON, Julien (2010). *Éliminer la pauvreté. Zéro pauvre, c'est possible ?*, Coll. Quadrige, PUF, (septembre), p. 51.

Selon l'ONU, si l'objectif de réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec un dollar par jour peut être atteint, il n'en reste pas moins qu'il y aura encore un milliard de personnes vivant dans l'indigence la plus abjecte. Quant à la réduction de la faim dans le monde, ce n'est pas la flambée des prix des denrées alimentaires de base (blé, riz, soja) qui permettra d'atteindre cet objectif. En fait, ce que nous observons c'est l'accroissement des inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays. Pour illustrer la situation, l'Université d'Oxford a développé un nouvel indicateur qui établit à 1,7 milliard le nombre de « pauvres » sur la planète.

À la suite de la crise économique qui a commencé en 2008, on évalue que 34 millions d'emplois ont été supprimés à l'échelle planétaire, alors que 64 millions de personnes ont plongé dans la pauvreté extrême.

On pourrait espérer que la réalité dans les pays industrialisés soit différente. Encore là, force est de constater que dans bien des pays, la pauvreté progresse. Ainsi, la France comptait entre 4,3 et 7,8 millions de personnes pauvres en 2008 ; depuis la crise, là aussi, le nombre est en croissance. Aux États-Unis, selon des chiffres publiés par le Bureau du recensement des États-Unis⁸, le taux de pauvreté en 2009 atteignait 14,3 % (43,6 millions de personnes), soit une personne sur sept et presque un point de pourcentage de plus que l'année précédente. Aussi, le nombre de personnes dépourvues d'assurance santé était passé de 46,3 millions en 2008 à 50,7 millions en 2009, soit un taux de 15,4 % à 16,7 %, principalement en raison de la récession et de la perte de la couverture santé fournie par les employeurs. Dans les communautés noires et hispaniques, cette pauvreté touche un enfant sur cinq.

Au Canada, la situation dans les communautés autochtones nous oblige au constat suivant : « la discrimination est un facteur de pauvreté ». Selon la Fédération internationale de la Croix-Rouge, « près d'un milliard de personnes vivent dans des logements insalubres sur des sites dangereux ne disposant pas des infrastructures et des services nécessaires pour réduire les risques de catastrophes ». Ce rapport porte sur la situation des personnes victimes de catastrophes naturelles. Pourtant, au Canada et au Québec, il n'y a pas eu de catastrophes naturelles et le bilan pourrait ressembler à celui décrit par la Croix-Rouge. À titre d'exemple, il manque au moins 1 000 logements pour les familles du Nunavik. Le surpeuplement résidentiel auquel sont confrontées les familles a un effet réel sur les apprentissages des enfants, compromettant ainsi leur chance de réussite scolaire. L'insalubrité de ces logements met aussi en danger la santé de toute la communauté et, particulièrement, celle des mères et des enfants. Aucun gouvernement ne peut plaider l'ignorance, sauf qu'on ne sent pas de volonté réelle de diminuer la pauvreté dans les communautés autochtones ni d'assurer le droit à l'éducation à tous ces jeunes.

⁸ Données fournies par le US Department of Commerce, Bureau of the census, http://fr.wikinews.org/wiki/%C3%89tats-Unis:_plus_de_14_%25_de_la_population_sous_le_seuil_de_pauvret%C3%A9 (Consulté le 4 octobre 2010).

Pourtant, le Sommet sur les objectifs du millénaire tenu en septembre dernier à l'ONU a lancé la Stratégie globale pour la santé maternelle et infantile pour les cinq prochaines années. Le Canada a souscrit à cette stratégie qui a été défendue par le premier ministre Harper. Il nous faudra donc vérifier comment cette stratégie se concrétisera ici dans les communautés autochtones. Y aura-t-il enfin une véritable prise en compte des besoins ?

Scène étatsunienne

1. La campagne électorale de mi-mandat

Barak Obama a été élu avec un slogan hypermobilisateur, *Yes We can*, par 69 millions d'Étatsuniennes et d'Étatsuniens. Tous les espoirs d'un pays secoué par une crise financière aux conséquences économiques catastrophiques pour une large fraction de la population étaient tournés vers ce premier président noir très charismatique. Aujourd'hui, malgré l'adoption de politiques progressistes, notamment au chapitre de la santé, celles-ci risquent de ne pas se traduire dans l'appui de la population lors du vote de mi-mandat en novembre prochain. Le président a moins de 50 % de l'appui populaire et le Parti démocrate risque de perdre sa majorité à la Chambre des représentants et au Sénat. Cela rendra encore plus difficile l'adoption du programme du président Obama, notamment la non-reconduction des exemptions d'impôts sur les grandes fortunes, soit 2 % des riches parmi les plus riches, introduites par George W. Bush il y a une dizaine d'années.

La férocité des débats et les attaques à l'égard du gouvernement Obama sont révélatrices du climat qui règne chez nos voisins. Cette situation s'exprime par la montée du Tea Party appuyé par son faire-valoir l'animateur Glenn Beck du réseau *Fox News* et à l'incapacité du Parti républicain à limiter la radicalisation de sa base militante. Ce parti reproche au Congrès l'adoption du plan de relance du président Obama et la réforme de la santé, prône la haine de l'intervention gouvernementale, l'expulsion des personnes immigrantes, le port des armes sans contrainte et s'enferme dans une religiosité dogmatique inspirée du créationnisme. Et ajoutez à cela les intentions du Parti républicain de réduire de 20 % les dépenses consacrées à l'éducation. Tout leur discours pourrait se résumer ainsi : le président Obama détruit le « rêve américain ».

Selon Paul Krugman, économiste chevronné et prix Nobel d'économie, il y a une autre rage politique qui grogne depuis l'élection d'Obama, celle des nantis révoltés par la perspective de payer plus d'impôts.

Les défenseurs des réductions d'impôts ont longtemps argué qu'ils se préoccupaient surtout d'aider les familles américaines moyennes. Même les réductions fiscales pour les riches se justifiaient par la théorie économique de la réaction en chaîne [**trickle-down**], qui veut que des impôts plus bas pour les classes supérieures renforcent l'économie pour le bénéfice de tous. Désormais, les apôtres de la réduction de la fiscalité n'ont plus recours à cet

argument. Certes, les républicains soutiennent qu'augmenter les impôts au sommet fera du tort aux petites entreprises, mais le cœur n'y est pas. En revanche, on entend de plus en plus de véhémentes dénégations : non, gagner 500 000 dollars par an ne signifie pas que l'on soit riche⁹ !

Cette révolte des mieux nantis doit être prise au sérieux, car ce sont « ces gens-là » qui financent les campagnes électorales, ce sont « ces gens-là » qui sont à la tête d'entreprises qui contribuent aux caisses électorales. Leur rapport d'influence est important et peut ébranler même un président qui aurait souhaité en soutirer un peu aux riches pour distribuer plus équitablement la richesse.

Ce n'est pas le seul front sur lequel la droite américaine réussit à influencer les politiques publiques en neutralisant les initiatives présidentielles. On peut penser à l'abandon du projet de loi sur le climat qui vient empêcher le gouvernement fédéral de fixer une cible de réduction des gaz à effet de serre.

Mais ce qui doit nous interpeller c'est la mise en œuvre par l'administration Obama du programme *Race to the top* qui s'inspire en ligne directe du programme créé sous l'administration Bush *No Child Left Behind*. Selon l'ancienne vice-ministre de l'Éducation en 1991 sous le gouvernement Bush, Diane Ravitch :

Ce programme fait miroiter des subventions de 4,3 milliards de dollars à des États pris à la gorge par la crise économique. Pour bénéficier de cette manne, ces derniers doivent supprimer toute limite légale à l'implantation des *charter schools*¹⁰. Ainsi leur expansion vient réaliser le vieux rêve des businessmen de l'éducation et des partisans du tout-marché, qui aspirent à démanteler le système public¹¹.

En conséquence, nous apprend Diane Ravitch, plusieurs États ont modifié leurs législations afin de pouvoir bénéficier des fonds fédéraux. On assiste dorénavant à la mise en place d'évaluations du personnel enseignant qui est tenu responsable de la réussite ou de l'échec de leurs étudiantes et étudiants. Un exemple :

La Floride vient de voter une loi qui interdit le recrutement d'enseignants débutants, fait dépendre la moitié de leur salaire des résultats de leurs élèves, supprime les budgets alloués à la formation continue et finance l'évaluation des élèves en prélevant 5 % sur le budget scolaire de chaque circonscription¹².

⁹ KRUGMAN, Paul (2010). « L'Amérique des niches fiscales », *The New York Times* (extraits) New York, cité dans le *Courrier international*, n° 1039, du 30 septembre au 6 octobre, p. 12.

¹⁰ Il s'agit d'écoles financées par l'argent public, mais gérées comme des établissements privés qui peuvent se soustraire aux règlements en vigueur dans le réseau public et qui, pour la plupart, refusent d'embaucher du personnel enseignant syndiqué.

¹¹ RAVITCH, Diane (2010). « Volte-face d'une ministre américaine », *Le Monde diplomatique*, (octobre), p. 19.

¹² RAVITCH, 2010, p. 19.

C'est la forte mobilisation des parents et du personnel enseignant qui a convaincu le gouverneur républicain de l'État de ne pas entériner la loi, ce qui risque de lui coûter cher lors des prochaines élections.

Lors de son élection, le président Obama avait bénéficié de l'appui de la puissante centrale syndicale la National Education Association (NEA) représentant les enseignantes et les enseignants. La NEA pose un regard très critique sur ce programme qui crée des gagnants et des perdants plutôt que d'aider véritablement les enfants. Actuellement, la NEA mène une importante campagne qui identifie les sénateurs, les représentants à la Chambre du congrès ou, encore, les gouverneurs des États qui sont prêts à défendre l'ensemble du personnel qui travaille dans les écoles ainsi que l'éducation publique. Vous trouverez à l'Annexe 1 un exemplaire du tract réalisé dans le cadre de cette campagne.

Scène canadienne

1. Accentuer le contrôle politique sur l'appareil gouvernemental et l'élaboration des politiques publiques

Bien qu'en 2004, l'élection d'un gouvernement minoritaire et les appels de la classe politique visant à civiliser le discours politique aient semblé marquer une rupture avec le passé, l'efficacité de la Chambre des communes suscite aujourd'hui indifférence, lassitude et scepticisme chez les Canadiens¹³.

Ce désenchantement tient aussi au comportement du premier ministre Harper qui joue de la division, du secret et de l'intransigeance soulevant ainsi la colère des députées et députés de l'opposition. Cette colère n'arrive pas à s'inscrire dans une stratégie de coalition qui permettrait d'en finir avec ce gouvernement de droite. L'attitude des partis d'opposition, notamment du PLC et du NPD, semble plutôt dictée par leur capacité de progresser ou non lors d'élections prochaines plutôt que par la défense de principes progressistes pour éviter que le premier ministre modifie substantiellement le visage politique du Canada.

Libre de ses mouvements malgré sa difficulté à faire adopter ses projets de loi, le gouvernement Harper poursuit son travail de contrôle sur l'appareil gouvernemental comme en témoignent les nombreuses démissions de personnages clés de l'administration publique qui ont eu cours depuis les derniers mois. Malgré le fait que le Parti conservateur (PC) n'obtient que 21 % des intentions de vote au Québec et que le taux d'insatisfaction à son égard atteint 72 %, rien ne semble déstabiliser Stephen Harper qui tient à tout prix à éviter des élections. Au contraire, il persiste et signe dans ses objectifs politiques qui visent particulièrement sa base militante, notamment son entêtement à modifier les règles concernant le recensement au Canada.

¹³ NANOS, Nick (2010). « Les Canadiens sont las et sceptiques à l'égard de la Chambre des communes », *Options politiques*, (septembre), http://www.irpp.org/po/archive/sep10/nanos_f.pdf (Consulté le 4 octobre 2010).

2. Modifier le recensement : une question idéologique

Le gouvernement Harper a développé la fâcheuse habitude d'annoncer des décisions majeures alors que la population est occupée à profiter de vacances bien méritées. Ainsi, le 26 juin dernier, le ministre de l'Industrie, Tony Clement, a annoncé la suppression de l'obligation de répondre au questionnaire long du recensement canadien administré à 20 % de la population canadienne, et son remplacement par une « enquête volontaire » qui serait administrée à 30 % de la population canadienne. Le prétexte à cela est une trop « grande intrusion dans la vie privée des Canadiens » et les « lourdes pénalités rattachées au refus de répondre ».

Cette décision n'est pas sans conséquence, car les données du recensement complet permettent de caractériser certaines populations, de délimiter des dénominateurs communs pour quelques catégories de personnes et, conséquemment, d'allouer les ressources nécessaires vers diverses régions et certains programmes. Les statistiques permettent aussi aux gouvernements, aux municipalités et à une foule d'organismes de suivre l'évolution de la population canadienne et de mesurer l'impact des politiques gouvernementales sur la base de données scientifiques rigoureuses.

Statistique Canada est reconnu pour ses techniques d'enquête raffinées. C'est d'ailleurs à cause de l'excellence des travaux que le recensement canadien était intégré à la base de données Integrated Public-Use Microdata Series International (IPEDS-International) colligée par le Population center de l'Université du Minnesota et qui vise à harmoniser les résultats entre plus de 55 pays de manière à pouvoir les comparer¹⁴. À l'échelle internationale, ces comparaisons des recensements permettent de vérifier les grandes tendances sur des enjeux clés, et ce, sur une longue période. Les données ainsi croisées servent aussi à l'élaboration des politiques internationales par les organismes comme l'Organisation mondiale de la santé.

Selon Jean-Pierre Beaud, professeur au Département de science politique de l'UQAM, si le gouvernement va de l'avant cela conduira « au remplacement d'une méthodologie *sûre* (un échantillon probabiliste avec obligation de réponse) par une méthodologie qui l'est beaucoup moins (un échantillon de volontaires)¹⁵ ». En fait, lorsque le recensement est volontaire, le taux de réponse tend à diminuer et certaines catégories de personnes ne répondent plus ou répondent moins, notamment les jeunes, les locataires, les membres des minorités visibles et les

¹⁴ BUZZETTI, Hélène (2010). « Le Canada exclu des bases de données internationales », *Le Devoir* (17 septembre), p. A-1.

¹⁵ BEAUD, Jean-Pierre (2010). « Des usages politiques de la statistique », *Options politiques*, (septembre), p. 81.

personnes âgées. Ce changement aura comme conséquence de nous livrer un « demi-portrait¹⁶ » de société.

Dans les secteurs que nous représentons, un tel changement aurait des conséquences majeures, comme la CSQ et ses fédérations l'ont signalé dans une lettre adressée au premier ministre Harper¹⁷ et dont nous détaillons l'argumentaire dans les sections suivantes.

Des conséquences concrètes en éducation

Le milieu de l'éducation utilise l'indice de milieu socio-économique (IMSE) comme référence pour calculer, selon la défavorisation, la taille des groupes dans les écoles. Cet indice nous a permis de défendre et de satisfaire notre demande sur la réduction significative de la taille des groupes dans les milieux défavorisés afin de permettre un meilleur accompagnement de ces élèves qui, selon les statistiques, risquent davantage de décrocher. La dernière négociation a aussi permis d'obtenir la garantie que le maximum soit de 20 élèves par classe dans les milieux définis comme étant les plus défavorisés par l'IMSE.

Dorénavant, le caractère volontaire de répondre au formulaire long et l'absence de données reconnues pour leur précision auront pour effet de rendre aléatoire l'IMSE. Dans un tel contexte, comment sera-t-il possible de vérifier que les interventions sont pertinentes auprès des enfants les plus vulnérables de la société ? Le programme *Agir autrement* qui s'adresse particulièrement aux écoles des milieux défavorisés risque d'être moins efficace s'il est difficile de vérifier avec certitude si les sommes investies dans les écoles serviront à agir dans les milieux où c'est à tout le moins prioritaire de le faire. Il en sera de même pour tous les efforts du réseau scolaire et du réseau des services de garde pour instaurer des mesures préventives pour les élèves et les enfants. Elles agiront, certes, mais peut-être pas là où ce serait le plus urgent.

Dans les collèges et les universités, les chercheurs se verront privés d'une source d'information essentielle à la recherche, notamment pour la réalisation d'études longitudinales, et seront confrontés à une rupture de la « chaîne historique des données¹⁸ ». C'est l'avancement de la science qui est compromise et aussi la formation des jeunes qui fréquentent les établissements d'enseignement supérieur et qui doivent pouvoir appuyer leurs travaux sur les données statistiques les plus adéquates. C'est aussi la capacité de déterminer des politiques de financement de l'enseignement supérieur qui est en cause. Comme le signalaient les ministres de l'Éducation du Québec et de l'Ontario, « c'est grâce aux données provenant des questionnaires longs que nous pouvons interpréter les liens entre l'éducation

¹⁶ Expression empruntée à Marie-Andrée Chouinard, éditorialiste au journal *Le Devoir*.

¹⁷ Le texte de la lettre est disponible sur le site Web de la CSQ.

¹⁸ Expression empruntée au professeur Jean-Pierre Beaud.

postsecondaire et le marché du travail, prendre des décisions en matière de financement et suivre les résultats de nos investissements¹⁹ ».

Des impacts majeurs en santé et services sociaux

L'abolition du caractère obligatoire du formulaire détaillé du recensement aura également des impacts majeurs dans l'élaboration des programmes de santé publique et pour la planification des services de santé et des services sociaux. Actuellement, toutes les données fines nécessaires à la planification des services, tant régionaux que nationaux, proviennent du recensement du Canada.

En santé publique, le mandat même du directeur national de santé publique exige la production de données fines. En effet, ce dernier exerce une fonction de surveillance continue de l'état de santé de la population ainsi que des déterminants sociaux de la santé (conditions socioéconomiques, de développement des enfants, de logement, environnementales, etc.). Cette surveillance doit se faire sur l'ensemble du territoire québécois par des analyses différentielles très pointues.

Bien sûr, pour être efficace et représentatif, ce type de données doit reposer sur un taux de réponse très élevé à une série exhaustive de questions. Seules ces données permettent également un facteur objectif de comparaison, un dénominateur commun. La recherche sur les déterminants sociaux de la santé exige pour sa part des données précises sur les indices de défavorisation matérielle et sociale. Les connaissances utiles sur l'évolution des tendances en lien avec la lutte contre la pauvreté y sont soumises.

Par ailleurs, les données concernant les populations autochtones proviennent exclusivement du recensement fédéral. La différenciation linguistique y est également majoritairement tributaire de même que les données sur les limitations et les incapacités physiques.

Les nombreux partenariats que doivent entretenir les intervenants de la santé publique avec les affaires municipales, environnementales ou autres doivent donc s'appuyer sur une source commune de données afin de pouvoir dégager des constats communs. Finalement, en santé de première ligne, la planification des services sur les territoires locaux et régionaux de santé et de services sociaux par les agences régionales ou les centres de santé et de services sociaux doit aussi s'effectuer à partir de données statistiques objectives et probantes.

Des dérives importantes appréhendées

Ce choix politique risque d'apporter son lot de dérives. À défaut de pouvoir disposer de données statistiques fiables, un marché de la recherche statistique, où chaque « client » voudra y aller d'appels d'offres de services, risque de s'installer. Non

¹⁹ BUZETTI, Hélène (2010). « Retour au recensement obligatoire - Harper fait fi de la motion adoptée », *Le Devoir* (30 septembre), p. A-4.

seulement ceci conduirait à un gaspillage énorme de fonds publics, mais également à une multiplication désordonnée de banques de données sans aucun dénominateur commun de comparaison. La justesse, la continuité et la coordination des programmes et des services à la population pourraient en être fortement compromises. En conséquence, pour pallier le risque de non-fiabilité des données, des travaux devront être engagés pour valider les données utilisées.

Cet état de fait risque également d'engendrer une très forte pression pour le croisement de fichiers distincts de données actuellement étanches : l'impôt sur le revenu, les programmes de sécurité du revenu et de chômage, les banques en santé et sécurité du travail, en assurances automobiles publiques, etc. Ce sont alors les principes mêmes de confidentialité et de sécurité des renseignements personnels qui seraient remis en question. Le choix politique de remplacer le questionnaire long du recensement par une enquête volontaire repose sur l'argument d'une intrusion trop invasive dans la vie privée. Or, c'est au contraire à une prolifération de ces tentatives d'intrusion que l'on assistera, car le gouvernement prévoit multiplier les enquêtes particulières selon les besoins.

Contrôle de l'information

Ce qu'il faut décoder de toute cette saga entourant le formulaire de recensement, c'est la volonté toujours plus affirmée de contrôler l'information et de diminuer la capacité citoyenne de contester les politiques publiques sur la base de données fiables. En l'absence d'un questionnaire élaboré, la population sera privée d'une foule de renseignements utiles découlant de l'analyse des données du recensement faites par les centres de recherche et divers organismes. Le gouvernement s'offre ainsi une plus grande marge de manœuvre pour établir ou modifier ses politiques sur une base arbitraire selon ses orientations idéologiques ou, encore, ses intérêts partisans du moment.

Par ce geste, le gouvernement conservateur mine la crédibilité de Statistique Canada, un organisme qui, au fil des ans, avait acquis une reconnaissance internationale pour sa rigueur. Soulignons que la revue *The Economist* a placé Statistique Canada en tête de son classement des bureaux statistiques. C'est d'ailleurs pour cette raison que le 11 septembre dernier, quatre hauts fonctionnaires²⁰ ont fait parvenir une lettre au premier ministre lui rappelant les engagements du Canada envers l'Organisation des Nations unies en matière de recensement. « Adoptés par l'ONU en 1994, ces principes visaient à éviter que le pouvoir politique dans certains pays ne tente d'influencer la collecte ou la publication de données officielles²¹. » Ces mêmes personnes ont fait remarquer que la fiabilité des données et la confiance des citoyens envers Statistique Canada

²⁰ Ces hauts fonctionnaires sont : Ivan Fellegi, ancien statisticien en chef du Canada, David Dodge, ancien gouverneur de la Banque du Canada, Mel Cappe et Alex Himelfard, anciens greffiers du Conseil privé.

²¹ DE GRANDPRÉ, Hugo (2010). « Crise du recensement - D'anciens hauts fonctionnaires sermonnent les conservateurs », *La Presse* (11 septembre), p. A-26.

seraient mises à mal si le gouvernement allait de l'avant avec les changements proposés.

Le gouvernement Harper peut changer de cap. Mais il semble qu'il n'en a pas l'intention et qu'il ne tiendra pas compte de la motion libérale demandant le retour au caractère obligatoire du recensement. Le seul espoir réside peut-être dans les recours en Cour fédérale intentés par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) et par le Maritime Aboriginal Peoples Council (MAPC) qui regroupe plusieurs groupes autochtones des provinces de l'Atlantique.

3. Le contentieux Québec-Canada

L'autre enjeu qu'il faut surveiller sur la scène fédérale est sans contredit la liste des litiges entre le Québec et le gouvernement fédéral. La trame de fond de ce contentieux est l'avenir du modèle social canadien et son financement, notamment par le biais des transferts fédéraux, entre autres dans le financement des soins alors que l'entente fédérale-provinciale sur ce dossier prend fin en 2014.

Cette question est liée aux demandes du Québec d'encadrer le pouvoir fédéral de dépenser et sur son droit de se retirer de certains programmes fédéraux, avec pleine compensation. Nous observons l'absence de progrès au sujet du transfert des budgets en formation de la main-d'œuvre, pour les travailleurs âgés et pour les personnes handicapées. L'autre élément qui pèse sur les finances du gouvernement du Québec est l'incertitude autour du paiement du chèque de deux milliards de dollars réclamé pour les frais d'harmonisation de la TVQ et de la TPS.

Le contentieux avec le gouvernement fédéral n'est pas qu'économique. Au-delà de la reconnaissance de la nation québécoise, force est de constater qu'il n'y a aucun progrès significatif quant à la reconnaissance de la spécificité culturelle du Québec, tout comme il n'y a aucun accord sur les demandes québécoises de reconnaître les efforts du Québec dans l'atteinte des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES).

Scène québécoise

1. L'appréciation de la population à l'égard du gouvernement Charest

Denis Saint-Martin, professeur titulaire au Département de science politique de l'Université de Montréal, a posé dernièrement un jugement très sévère sur le premier ministre Jean Charest qui « semble s'être engagé dans une vendetta politique en oubliant la fonction et l'institution qu'il représente²² ». Parce que ce gouvernement est incapable de faire porter l'intérêt général avant ses intérêts personnels et de protéger l'intégrité des institutions, il contribue à « la perte du sens de l'État ». En effet, « l'État et ses institutions, comme les tribunaux, la magistrature

²² SAINT-MARTIN, Denis (2010). « La perte du sens de l'État », *La Presse* (23 septembre), p. A-31.

et les commissions d'enquête sont présentement utilisés à des fins personnelles comme des armes de combat partisan dans le règlement de compte²³ ». La population observe qu'il est de plus en plus difficile de croire à l'intégrité des personnes élues et à celle des institutions publiques menacées par les soupçons de favoritisme politique lié aux retours d'ascenseur. Plus encore, la fonction publique, qu'historiquement nous avons souhaité détaché de la politique partisane, se trouve éclaboussée par la situation de fin de règne qui pèse sur ce gouvernement.

Ce regard critique peut aussi s'étendre à la manière dont ce gouvernement reçoit les commentaires et les critiques à l'égard de projets de loi contestés. Actuellement, malgré qu'une majorité de mémoires aient été défavorables aux propositions gouvernementales, les ministres concernés persistent et signent à faire adopter des projets de loi controversés, notamment le projet de loi n° 103 sur les écoles passerelles qui risque d'être adopté sous le bâillon, les projets de loi n^{os} 92 et 93 portant sur la représentation électorale et sur le financement des partis politiques, le projet de loi n° 94 sur la laïcité des institutions publiques ou, encore, sur les orientations gouvernementales en matière de politique énergétique. À cela, s'ajoutent les multiples tergiversations autour de la construction du CHUM alors que la dernière décision du gouvernement est de confier à un comité d'experts indépendants le mandat de réévaluer le bienfondé du recours au PPP dans ce cas-ci. En fait, il s'agira, pour ce comité, de décider si le PPP est plus ou moins économique comparé au mode traditionnel.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant de constater qu'une majorité de Québécoises et de Québécois souhaitent la démission du premier ministre. Triste constatation toutefois, aucune personnalité politique ne semble se démarquer pour susciter la confiance dans la classe politique et insuffler un nouvel espoir.

2. Le financement de la santé toujours sur la ligne de feu

Les pressions internationales se poursuivent pour exhorter le Canada à ouvrir la Loi canadienne sur la santé afin de faire plus de place au secteur privé dans la prestation de soins de santé. En effet, l'OCDE considère qu'au non de « l'équité », le Canada devrait contenir l'inflation de ses coûts de santé en privilégiant l'instauration d'assurances privées duplicatives qui permettent de transférer une partie des coûts aux patients. L'organisme propose aussi de rémunérer les médecins selon le nombre de patients traités plutôt qu'à l'acte et de permettre aux médecins de travailler à la fois dans les secteurs privé et public. Il demande aux gouvernements d'introduire un élément de concurrence entre les hôpitaux et de réglementer les prix des médicaments génériques. Par rapport à cette question, il est important de souligner qu'une autre étude, celle du Centre canadien de politiques alternatives et de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques confirme que c'est l'inflation reliée au coût des médicaments qui fait exploser la facture et qu'un régime entièrement public d'assurance médicaments permettrait des économies importantes.

²³ SAINT-MARTIN, 2010.

Les pressions pour une plus grande privatisation et une contribution financière accrue des patientes et patients trouvent écho au Québec, comme nous avons pu le constater lors du dépôt du budget Charest-Bachand en mars dernier. Ce que n'avait pas prévu le ministre des Finances, toutefois, c'est la forte résistance à l'imposition d'un ticket modérateur parce que celui-ci est contraire au principe d'universalité de notre système de santé. À regret, le ministre Bachand a dû retraiter et retirer le ticket modérateur, car selon lui, « c'est une bonne idée. Mais la culture, ici, au Québec, n'est pas prête pour ça ». Cette victoire n'est par contre que partielle, car la contribution santé, cette taxe déguisée si chère aux lucides, demeure et devrait atteindre 200 \$ par année en 2013.

Par ailleurs, au printemps dernier, le ministre Bolduc a promis un projet de loi sur la gouvernance du réseau. Ses intentions seraient de modifier la composition actuelle des conseils d'administration des agences régionales et des établissements afin qu'ils soient dirigés par des experts en gestion plutôt que par des représentants des acteurs du réseau et de la population. Ce modèle s'inspire directement des modalités de la Nouvelle gestion publique (NGP). Le ministre prévoit également de réduire le nombre d'agences régionales de la santé et des services sociaux en agrandissant leur territoire. Dans ces conditions, le volet gestion administrative et reddition de comptes prendrait le pas sur celui de l'arbitrage des ressources en fonction des besoins et des particularités des milieux.

Toutes ces transformations anticipées surviennent alors que le système de santé public québécois célébrera son 40^e anniversaire le 1^{er} novembre 2010. Les mouvements progressistes doivent marquer le coup afin de remettre en lumière les valeurs qui ont présidé à son instauration, lesquelles sont toujours le fondement d'une équité dans l'accès aux soins et aux services de santé.

3. Un débat à poursuivre : l'avenir des universités

Après avoir attaqué de front la gouvernance des cégeps et des universités, c'est sous le signe du financement et de la performance des universités québécoises que nous convie le gouvernement pour une rencontre des partenaires de l'éducation à la fin de novembre cette année. Le gouvernement avait annoncé ses couleurs lors du dernier budget Charest-Bachand en annonçant une nouvelle hausse des frais de scolarité en 2012. Lors de la dernière réunion du Conseil général du PLQ, celui-ci a précisé cette intention en adoptant une résolution qui propose de faire grimper les frais de scolarité à la moyenne canadienne tout en les différenciant selon le domaine d'études. Une telle hausse porterait les frais de scolarité à près de 5 000 \$: une augmentation de 250 % ! Soulignons au passage l'œuvre de relations publiques qui s'exercent depuis quelques mois au sujet des frais de scolarité. Après l'Université McGill qui a haussé les frais de scolarité de son MBA à plus de 30 000 \$ par année, la plupart des recteurs des universités québécoises ont tour à tour proposé de revoir le financement des universités québécoises. Invités par l'Assemblée nationale tous les trois ans afin d'exposer les performances du réseau

universitaire, les recteurs ont plutôt profité de leur passage en commission parlementaire, à la fin de l'été, pour faire l'apologie de nouvelles formes de financement des universités.

Rappelons que depuis 2008, les frais de scolarité sont majorés de 100 \$ par année jusqu'en 2012. Pour le mouvement étudiant et le mouvement syndical, il ne fait aucun doute que l'on doit sursoir à toute nouvelle hausse en 2012, d'autant plus que le modèle québécois fait des petits depuis quelques années. En effet, les provinces du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador ont gelé pour une deuxième année consécutive leurs frais de scolarité, si bien que l'écart avec le Québec s'amenuise beaucoup. La Nouvelle-Écosse a même baissé les siens de 4,5 %, une troisième baisse consécutive²⁴.

Le dossier de la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur n'est toujours pas réglé. On ne connaît pas l'avenir parlementaire des deux projets de loi sur la gouvernance des cégeps et des universités. Toutefois, selon certains échos, la nouvelle ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Line Beauchamp, semble vouloir revenir sur les amendements satisfaisants apportés par sa prédécesseure au projet de loi sur la gouvernance des cégeps. De fait, Line Beauchamp, forte de son expérience avec les groupes communautaires, serait encore plus favorable à l'implication des membres externes sur les conseils d'administration des cégeps. Cette position démontre la méconnaissance des différences structurelles qui existent entre groupes communautaires et cégeps. Selon nous, la nature même de la mission et du fonctionnement des cégeps commande plutôt une gouvernance qui soit davantage collégiale, transparente et ouverte.

La résistance s'organise

Les membres de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) organisent un pré-sommet le 7 novembre prochain à Montréal. Structuré autour de l'enjeu des frais de scolarité, cet événement se veut un lieu d'échange pour les différents acteurs du milieu de l'éducation en prévision de la rencontre gouvernementale sur les universités. La CSQ est partie prenante de cet événement.

Parallèlement, la Table des partenaires universitaires (TPU), à laquelle la CSQ siège également, garde le cap avec son projet d'États généraux sur les universités qui nous avait été présenté à la réunion du Conseil général de décembre 2009 par le président de la Fédération québécoise des professeurs et professeures d'universités (FQPPU). Par contre, devant l'imminence d'une rencontre à la fin de novembre, la TPU travaille à l'élaboration d'un manifeste et à la préparation d'une journée de réflexion avant la rencontre du gouvernement.

²⁴ www.feuq.qc.ca/spip.php?article103 (Consulté le 4 octobre 2010).

Conclusion

L'obsession de la création de la richesse, la fétichisation du secteur privé, l'élargissement du fossé entre les riches et les pauvres, tout cela n'est pas inéluctable. De même, le mépris affiché à l'égard du secteur public par une certaine classe politique et économique relayée par une presse hyperconcentrée nous oblige à un travail de fond.

La conception sociale-démocrate d'une bonne société exige un rôle accru de l'État et du secteur public. L'État providence n'a jamais été aussi populaire auprès de ses bénéficiaires : nulle part en Europe les électeurs ne sont favorables à la suppression des services de santé publique, de l'éducation gratuite ou subventionnée, des transports publics et autres services essentiels²⁵.

Cela peut sembler étrange au regard des résultats électoraux, mais les derniers événements en Europe ont démontré l'ampleur de la résistance à l'égard des plans d'austérité que veut imposer la Commission européenne aux pays membres de la zone euro. En effet, le 29 septembre, c'est plus de 100 000 militantes et militants syndicaux de 24 pays différents qui ont convergé à Bruxelles pour dénoncer les programmes d'austérité dans les services publics, mais aussi les retraites. Cette Euromanif faisait suite à des journées de grève au Portugal et en Grèce. En France, la question des retraites a donné lieu à plusieurs manifestations depuis le début de septembre, cumulant le 3 octobre dernier à une marche réunissant plus de 300 000 personnes issues autant du secteur public que privé et, fait nouveau, des organisations jeunesse.

Ces mobilisations démontrent que la résistance syndicale et populaire est possible, sauf qu'elle ne peut suffire, car ce qui est en jeu c'est de repenser l'État social et reformuler le discours et les pratiques sociales-démocrates. Comme le signale Tony Judt, historien britannique :

Il n'est pas nécessaire de réduire la social-démocratie à la préservation des institutions utiles, dans le but de se défendre contre d'autres options plus néfastes. Le langage de la politique traditionnelle suffit à saisir l'essentiel de ce qui va mal dans notre monde : nous sommes intuitivement familiers des questions d'injustice, d'iniquité, d'inégalité et d'immoralité – nous avons simplement oublié comment en parler²⁶.

Au Québec, cette prise de conscience de la nécessité de réhabiliter l'État, mais aussi de définir un projet commun autant politique, économique, social et culturel s'articule. Nous pouvons parler de l'émergence d'une volonté de se doter d'un projet commun. Ce front commun de résistance sociale que la CSQ appelait de

²⁵ JUDT, Tony (2010). « La social-démocratie comme dernier rempart », *The Guardian* (extraits), Londres, cité dans le *Courrier international*, n° 1038, du 23 au 29 septembre, p. 17.

²⁶ JUDT, 2010, p. 19.

tous ses vœux au printemps dernier se dessine, les quatre centrales syndicales ayant senti la nécessité d'unir leurs forces. La forme qu'il prendra reste à définir, mais forts de notre expérience en front commun intersyndical lors de la dernière négociation, nous croyons que nous pouvons poursuivre et aller plus loin dans notre engagement.

YOU Did It!

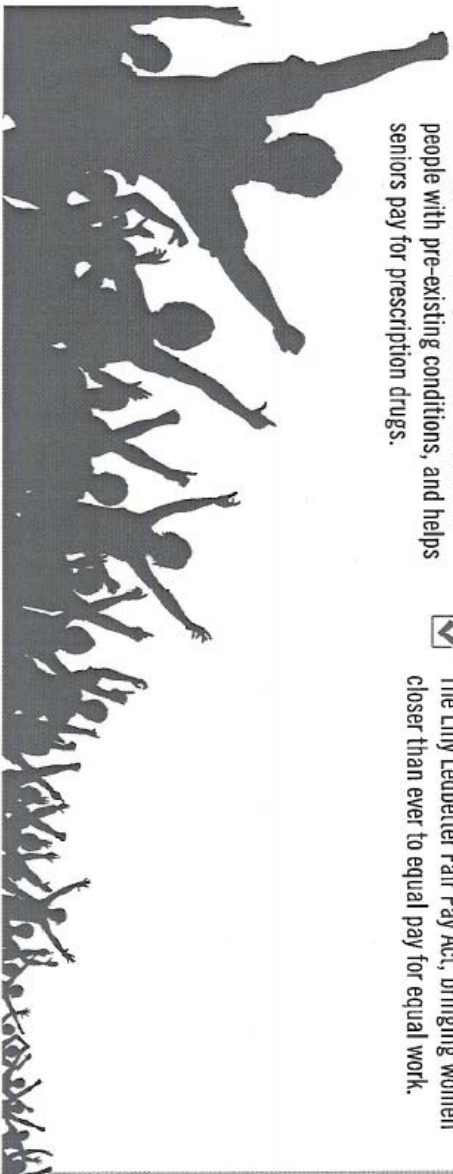
Many people doubted we could win in the 2008 election. They said public school teachers, education support professionals and higher education faculty were no match for the political professionals and expert consultants who run modern campaigns.

They dismissed our concerns, questioned our professional sm and attacked public education. Refusing to step aside, we did what we do best: **we organized, we spoke up and we voted.**

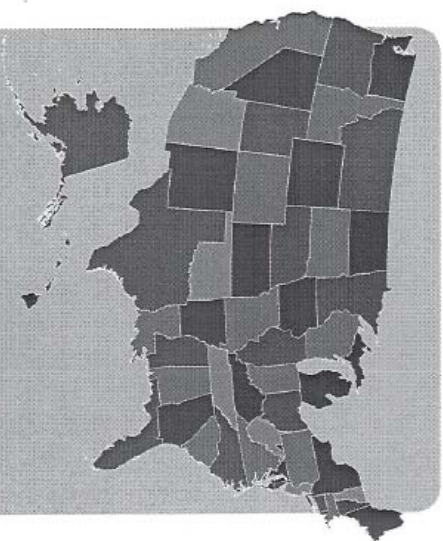
YOU Made A Difference!

Because of your efforts, we now have:

- ✓ The largest investment in public education in history, saving or creating more than 300,000 education jobs, including those of teachers, nurses, bus drivers and custodians.
- ✓ The biggest increase in federal aid for college since the GI Bill with expanded Pell Grants and more flexible loan repayment terms.
- ✓ Real health insurance reform that guarantees coverage for working families, children and people with pre-existing conditions, and helps seniors pay for prescription drugs.
- ✓ 4 million more children included in the State Children Health Insurance Program.
- ✓ \$4 Billion designated for school construction.
- ✓ \$125 million to upgrade food service equipment in schools.
- ✓ An ally in the White House who is willing to listen.
- ✓ The Lilly Ledbetter Fair Pay Act, bringing women closer than ever to equal pay for equal work.



Annexe 1



YOU Can Make Sure Change Continues!

We've made progress, but with a struggling economy, two wars and a massive financial meltdown, there's much more to do. But with your vote in November and your action, we can bring the reforms and investments needed in education and make America even stronger. **Together, we can build on what we started.**



To learn more, visit www.EducationVotes.NEA.org